

INSCRIPTION AU BARREAU DE LYON

- Article 100 -

Règlement à joindre à votre dossier d'inscription
Année 2021

Maître

1) Frais de Gestion de dossier1.000,00 Euros

2) Cotisation Ordinale fixe533,00 Euros

3) Cotisation CARPA50,00 Euros

4) Cotisation Solidarité / Fonds de dotation12,00 Euros

TOTAL 1.595,00 Euros

Règlement par chèque libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

Payé le :

Nom de votre Banque :

N° du chèque :

Signature